

Critères académiques (GEX 2024) et résultats d'apprentissage des étudiants pour les accréditations

Dans le nombre total de crédits nécessaires pour obtenir une accréditation de ministre licencié ou de reconnaissance ministérielle, comme indiqué ci-dessous, veuillez noter qu'il y a **2 cours obligatoires**. Un cours complet vaut 3 crédits.

Accréditation de ministre licencié - Formation théologique :

90 crédits d'études de premier cycle complétés.

Cours obligatoires :

- A. Théologie pentecôtiste du Saint-Esprit**
- B. Histoire du pentecôtisme (canadien)**

Sur la base des trois années d'études requises pour l'obtention d'un diplôme de collège biblique (90 crédits) ou d'un master en théologie (MDiv) ou d'un diplôme équivalent de séminaire (54 crédits).

Accréditation de reconnaissance ministérielle - Formation théologique :

30 crédits de formation théologique accréditée de premier cycle ou de cycle supérieur.

Cours obligatoires :

- A. Théologie pentecôtiste du Saint-Esprit**
- B. Histoire du pentecôtisme (canadien)**

Résultats d'apprentissage des étudiants par catégorie pour les critères académiques des accréditations :

Bible et théologie (BT)

1. Aborder le texte biblique en ayant une large connaissance de son métarécit.
2. Démontrer une interprétation et une application fiables de la Bible.
3. Communiquer des messages fidèles à la Bible qui permettent de faire grandir les autres dans la vie chrétienne.
4. Décrire en quoi, pourquoi et comment s'est formée la doctrine de notre tradition évangélique-pentecôtiste.
5. Décrire l'importance de la puissance de l'Esprit pour le développement de disciples matures du Seigneur Jésus-Christ et l'accomplissement de sa mission au pays et dans le monde entier.

Études générales (EG)

6. Démontrer les compétences analytiques et critiques nécessaires à l'interaction entre une vision biblique du monde et d'autres idéologies.
7. Développer une bonne compréhension de la nature humaine, de la société et de la culture qui oriente l'engagement éthique.

Études professionnelles (EP) et formation ministérielle (FM)

8. Acquérir des connaissances pertinentes et des compétences utiles pour le ministère chrétien.
9. Développer les qualités de caractère nécessaires à la construction de communautés saines, d'équipes fonctionnelles et à la résilience personnelle.